**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2010)

Heft: 2

**Artikel:** Terrorisme : le cas algérien

Autor: Triai, Chaouki

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-514406

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Scène de liesse populaire à Alger, à l'annonce de la signature des accords d'Evian, donnant à l'Algérie son indépendance.

International

## Terrorisme : le cas algérien

### Chaouki TRIAI

Journaliste et universitaire, spécialiste des questions géopolitiques et sécuritaires

epuis 1996, je travaille sur les problématiques du terrorisme en ayant pris comme terrain d'étude mon pays : l'Algérie. Mais c'est dans le milieu des années 80, alors que j'étais adolescent que je découvre mon pays d'origine dans lequel je n'avais pas vécu. Dans le chemin de la connaissance et la curiosité qui est la mienne, j'ai appris à comprendre les ressorts et les évènements qui s'y déroulent. Intrigué par les phénomènes de violence qui traversent ce pays, je me plonge dans des lectures et des discussions sur l'Histoire qui façonne mon pays natal. Autant dire que les questions relatives à la violence remonte à une dizaine d'années avant mon entrée à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence en 1996. Au cours de ma formation universitaire, je deviens journaliste et écris de plus en plus sur cette thématique. Auteur d'un mémoire de sciences politiques sur le « terrorisme et contreterrorisme », soutenu en juin 2000, j'ai approfondi mon travail surtout après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Fort d'une expérience d'une douzaine d'années sur ce sujet, l'idée de rassembler tout ce travail à la lumière d'une actualité récente, s'inscrit dans ma volonté de pousser plus loin la question en préparant une thèse de doctorat en sciences politiques. Mon projet de recherche prendra appui sur des analyses réalisées au cours de ma trajectoire professionnelle de journaliste et d'universitaire à la lumière de ces huit dernières années (2000-2008). Cela devrait donner plus de consistance et d'approfondissement au travail déjà effectué. Aussi, en prenant comme champ d'étude le terrorisme, tiré de l'exemple algérien, l'idée de tenter de définir celui-ci dans son ensemble, permettra d'avoir une vision plus globale de cette problématique. Tenter de définir le terrorisme à travers un cas spécifique obligera à aborder différents angles. C'est ce que je me propose de faire.

Depuis 1962, l'Algérie vit sous un régime de gestion politique qui combine à la fois un pouvoir militaire dirigé par des généraux et des colonels, doublé d'un parti politique faisant figure d'une structure «civile» au service d'une nation, d'un peuple et d'une identité. Il s'agissait en l'occurrence du FLN¹. Au sortir de la guerre d'indépendance en 1962, l'ALN², branche armée du FLN devient à l'issue du conflit l'ANP³.

Sans entrer dans le détail des événements politiques, de 1962 à ce jour, l'Algérie a vu se succéder 7 chefs d'Etat. Après la courte période de la présidence d'Ahmed Ben Bella de 1962 à 1965, l'Algérie a été dirigée par le Colonel Houari Boumédiènne suite à un coup d'état en 1965. A sa mort, c'est Chadli Bendjedid qui lui succède en 1978, désigné par les généraux. Démis de ses fonctions en janvier 1992, Chadli est remplacé par Mohamed Boudiaf. A la suite de son assassinat, ce dernier est remplacé par Ali Kafi lequel est ensuite remplacé dans un premier temps par le Général Liamine Zeroual, désigné par ses pairs à la tête du pays, et qui sera ensuite élu Président de la République lors du scrutin présidentiel du 16 novembre 1995. C'est en fait, le premier Président élu de manière «démocratique». Le 15 avril 1999 Abdelaziz Bouteflika devient le 7<sup>e</sup> Président de la République algérienne. Réélu en avril 2004 et qui a brigué encore un troisième mandat depuis avril 2009.

La reconnaissance de l'Algérie en tant qu'Etat souverain et indépendant en 1962 après les accords d'Evian, intègre une nouvelle nation au sein de l'ONU. La mise en place d'une direction politico-militaire ne s'est pas faite sans heurts. En effet, la brutalité de la guerre d'Algérie, qui de 1954 à 1962, a fait de nombreuses victimes ne sera pas sans conséquence quant à la structure organisationnelle du pouvoir. Règlements de comptes, assassinats politiques, disparitions... seront autant de raisons qui verront se mettre en place la construction d'un régime politique issu de la violence.

<sup>1</sup> Front de Libération National (FLN).

<sup>2</sup> Armée de Libération Nationale (ALN).

<sup>3</sup> Armée Nationale Populaire (ANP).

C'est pourquoi comprendre les événements et la crise que connaît ce pays aujourd'hui, n'est pas étranger à son histoire. Puiser dans le passé est certes indispensable pour comprendre ce à quoi a abouti le pays, mais il est aussi indispensable de peser ses mots, d'utiliser des termes appropriés, d'expliquer avec le plus de clarté possible, sans créer de confusion dans les consciences, afin de comprendre la douloureuse crise qui secoue le pays.

Le printemps berbère en 1980, les événements de Constantine en 1986, octobre 1988 sont trois dates et événements importants auxquels devra faire face le pouvoir algérien présidé alors par Chadli.

Mais c'est surtout le mois d'octobre 1988 qui a marqué un tournant pour le pays. En effet, durant ce mois, des émeutes éclatent à Alger auxquelles les autorités font face. Bilan des affrontements selon les informations émanant du pouvoir : 500 morts. Quel que soit le nombre de victimes (car bien évidemment le chiffre est en deçà de la réalité) un changement s'opère.

A l'issue des affrontements d'octobre 1988 qui voient s'opposer «la rue» aux militaires, Chadli prononce un discours dans lequel il annonce «une ouverture» politique dans le cadre de la mise en place du multipartisme. Ainsi, pour la première fois de son histoire le pouvoir entend, dans une volonté mesurée, permettre aux Algériens de s'exprimer démocratiquement à travers la concurrence de plusieurs partis politiques.

Bien qu'il soit regrettable de compter les morts, un processus graduel visant à rendre les citoyens confiants en l'avenir semble poindre à l'horizon, une porte s'entrouvre, et c'était bien là, l'aspect le plus positif durant 30 années de siège militaro-politique (Armée + FLN). Ainsi, l'année 1989, sera marquée par une série de reconnaissances officielles de divers partis politiques de toutes tendances. Il semble désormais certain qu'il s'agit d'un changement de cap des plus forts.

Cette même année, sera marquée à travers le monde par des événements aussi importants les uns que les autres: effondrement du mur de Berlin et réunification de l'Allemagne, dislocation de l'ex-URSS, fin de la guerre Iran-Irak, départ des troupes ex-soviétique du sol Afghan, mort du dictateur Roumain Ceauscecu, répression chinoise sur la place Tian An Men, fatwa lancée par l'Imam Khomeini contre l'écrivain Salman Rusdhie concernant son livre Les Versets Sataniques, mort la même année du leader islamiste iranien. Une espèce d'euphorie s'empare d'un bout à l'autre de la planète tandis que la France fête cette année là, le bicentenaire de la Révolution.

En Algérie, le FIS<sup>4</sup>, parti exclusivement religieux, est légalisé par le pouvoir au mois de mars 1989. Son leader est l'universitaire en science de l'éducation Abassi Madani, tandis que le jeune Ali Benhadj, véritable orateur sachant haranguer les foules, en sera le numéro deux. L'aventurisme politique commence...

Paradoxalement, l'Etat algérien a fait paraître dans un

4 Front Islamique du Salut (FIS).

numéro de son journal officiel que «tout parti basé sur une revendication confessionnelle, linguistique et régionaliste est strictement proscrit». Bien que cet énoncé du journal officiel visait directement les partis religieux et berbéristes, c'est exactement l'inverse qui se produit.

Tandis que la période Chadli n'est marquée durant sa régence d'aucune avancée positive en matière de démocratie, ni surtout d'avancée sociale en matière d'emplois et de formations, l'heure est toujours à la démagogie et à l'incurie politique.

Dans cette même période de gestion, la population algérienne croît et ses besoins deviennent de plus en plus importants tandis que la hausse du coût de la vie se fait de plus en plus ressentir. Ainsi, du début de l'indépendance en 1962 à aujourd'hui, la population algérienne a quasiment triplé pour passer de près de 10 millions d'habitants à presque 30 millions à l'heure actuelle. S'il est vrai que l'Algérie de 1962, au sortir d'une guerre de libération affreuse et coûteuse en vies humaines, a pu bénéficier directement ou indirectement d'une croissance positive sur le plan économique liée à la période des 30 glorieuses, il n'en demeure pas moins que la crise pétrolière de 1973/1974 remet en cause assurément les stratégies du long terme. Par ailleurs, passer de 10 millions d'habitants à près de 30 millions nécessite forcément un coût qui semblerait ne pas avoir été évalué dans toute sa dimension.

Avec une population dont 70 % de moins de 30 ans, l'Algérie se trouve devant un potentiel humain important tandis que le régime politique unique et figé reste le même. La génération «1954» est au pouvoir alors que les jeunes devenus «hittistes», les diplômés au chômage ainsi que les candidats à l'émigration se font de plus en plus nombreux, des craquements apparaissent dans la société algérienne. Des craquements circonscrits jusqu'alors à un ras le bol social exprimé verbalement, qui jusqu'à octobre 1988 ne semblait pas augurer un affrontement entre un pouvoir sûr de lui et la base, c'est-à-dire la population algérienne dans sa plus large globalité.

Ainsi, l'occasion donnée par le pouvoir d'une ouverture politique, va permettre aux citoyens de s'exprimer de manière plus engagée et de revendiquer de meilleures conditions de vies.

Cette nouvelle étape vers un «peu plus de liberté» a d'abord été marquée par une abondante explosion de journaux. La liberté de la presse étant devenue une réalité, le changement est donc possible. Les citoyens dans la joie de pouvoir s'exprimer politiquement, ont donné à l'Algérie de 1989 à 1991 deux années véritablement «glorieuses» pour la liberté d'expression. La multitude de partis politiques, donne lieu à de véritables mobilisations sociales autour desquelles la société algérienne exposera des idées, des envies et des projets, qui participeront d'une volonté d'en finir avec un passé vide et sans consistance.

Les aspirations de la population algérienne et surtout de cette jeunesse dynamique se voulant moderne, se sont tournées vers les partis politiques les plus revendicatifs et énergiques. Ce qui semble être le cas pour le FIS et son leader Abassi Madani.

Sans entrer dans le détail de la myriade de partis politiques qui voit le jour, il est intéressant de voir en quoi le FIS en tant que parti politique, a su canaliser les revendications sociales qui lui assureront une première victoire politique en juin 1990 lorsqu'il participe aux élections municipales (les APC) et rafle la mise en emportant la plupart des suffrages. C'est un premier signal.

Le FIS dans une stratégie de charme, a su attirer dans son sillon une importante contestation populaire dont les objectifs étaient d'en finir avec un pouvoir corrompu, mafieux, dilapidant la richesse nationale, au travers de la rente des revenus pétroliers, à son profit. Jusqu'ici, ce n'était pas trop difficile pour ce parti.

En plus de cette stratégie de charme, le FIS se veut un Front Islamique de Salut. Un Front car il s'agit bien de faire front contre le pouvoir. Islamique car ce front ne peut avoir de crédibilité que s'il s'inscrit dans une optique religieuse dont la légitimité divine se transforme en devoir pour l'Islam de combattre l'injustice, la corruption et le mal. Tout cela au profit du peuple, seule source d'intérêt. Le Salut parce que, quelle que soit la forme du «combat», celui-ci ne peut être valable que si la soumission à Dieu se traduit par des sacrifices, le Salut constitue l'étape qui attend le fidèle dans l'au-delà. En d'autres termes, combattre le pouvoir dans la foi est non seulement pour lui un devoir, mais de là, dépend son propre Salut.

Dès la victoire du FIS aux élections municipales le 12 juin 1990, pour la toute première fois, la gestion politique des communes a été aux mains d'un personnel politique nouveau. Sur fond de surenchère verbale (en désignant le pouvoir «d'impie»), de manifestations de rue, de meetings à l'est comme à l'ouest du pays, l'Algérie a été entre les mains d'une tentative de pouvoir local, certes restreint, puisqu'il ne s'agit pas d'un changement au niveau du pouvoir central, et a été confrontée à la réalité des problèmes concrets et du quotidien de son électorat. Cependant, alors que le FIS est à la tête de la direction des Mairies, le 5 juin 1991, Chadli proclame l'Etat de siège pour 4 mois de juin à octobre. Le FIS multiplie à travers le pays les appels à la désobéissance civile. En effet, la crainte d'un soulèvement populaire à l'échelle nationale fait craindre le pire au régime. Ainsi, une année après les premières élections dites démocratiques, le pays connaît paradoxalement son premier état de siège.

Deux mois après ces élections municipales, en août 1990, l'Irak envahit le Koweït et provoque affectivement l'adhésion des citoyens du monde arabe dans leur majorité. Cette invasion du Koweït par l'Irak a été suivie de plusieurs manifestations en Algérie dans lesquelles se mélangent à la fois le combat contre Israël, pour un Etat palestinien, contre Satan (les Américains), le nationalisme, les revendications religieuses, enfin bref, tout le panel en un. Cet événement réussit à réunir en une sorte de compilation tout et rien à la fois.

En Algérie, durant cette période d'août 1990 à janvier 1991, mois durant lesquels les Américains ont déclenché l'opération «DESERT STORM», les manifestations ont été nombreuses. Mais le 17 janvier 1991, date à laquelle les hostilités sont déclenchées contre l'Irak, Ali Benhadj, vêtu d'un treillis militaire, en appelle à la réquisition des vols Air Algérie afin de porter secours au grand frère Saddam et de lui apporter des bénévoles pour ce qu'il appelle le djihad contre les croisés. Le jour même des hostilités, le consulat général de France à Constantine ainsi que l'agence d'Air France sont saccagés tandis que Kasdi Merbah, ancien patron de la sécurité militaire et président d'un parti politique, était en tournée.

A l'issue de l'arrêt des hostilités contre l'Irak en mars 1991, l'Algérie voit se profiler l'échéance électorale du 26 décembre 1991. En effet, c'est à cette date précise qu'a eu lieu le premier tour des élections législatives. Au lendemain de la victoire du FIS au premier tour avec près de 288 sièges sur environ 440 sièges, c'est assurément la victoire de ce parti qui se dessine. Le 11 janvier 1992 l'armée en décide autrement. Elle stoppe le processus électoral, démet Chadli de ses fonctions, et met en place un HCE (Haut Comité d'Etat), une sorte d'instance collégiale préfabriquée et un HCS (Haut Conseil de Sécurité). L'état d'exception est proclamé (état d'exception qui n'est pas un état de siège, c'est une question de terminologie et de nuances dans les propos).

Dans le même temps, François Mitterrand parle de «vide constitutionnel» pour décrire la situation, ce qui bien entendu ne manque pas de soulever un tollé dans la presse algérienne, qui fustige l'ancien Ministre de l'Intérieur sous l'Algérie française. Ainsi, l'Algérie entre progressivement dans un processus graduel de violence qui d'années en années va voir s'entre-déchirer la population algérienne, tandis que les Ministres qui se succèdent et les nominations à des postes de l'administration, n'arrivent pas à enrayer la lente descente dans les abîmes, alors que l'Algérie obtient en 1994 un ré-échelonnement de sa dette, ce qui permet une entrée de dollars et donc l'achat de matériels militaires afin de faire face à la «situation sécuritaire». La presse, consacre plusieurs fois par semaine des titres dans lesquels figure la «question sécuritaire».

Dans le même temps, quelles que soient les personnalités gouvernementales qui prennent la parole, et font des conférences de presse afin d'annoncer de manière rituelle «la fin du terrorisme», le terrorisme est devenu désormais «résiduel», les discours de certitudes des politiques ne stoppent pas l'effusion de sang. Chaque affirmation du pouvoir provoque en réaction des meurtres sans précédent dans les procédés et les moyens. C'est donc ce processus de violence que nous tentons de mettre en évidence et d'analyser. Aussi, mettre en lumière la nature du terrorisme qui s'installe dans le pays nécessite un retour en arrière d'abord, quand à la nature du régime et ensuite, les conséquences de la radicalisation des mouvances islamistes. Ce qui nous amène donc à aborder de manière générale les points suivants :

- Le processus graduel de la violence ;
- La gestion de la violence par l'Etat;

- La réaction des groupes se réclament de l'islamisme ;
- La question sécuritaire et son traitement ;
- Les effets sur la population civile et la réaction de celle-ci;
- La nature des différentes mouvances islamistes ;
- Les fissures où craquements au sein de l'armée;
- La réalité de l'information ou traitement médiatique ;
- L'agitation islamiste et la fin de l'ex-URSS

- Les effets directs ou indirects de conflits extérieurs au territoire ; (exemple : question de l'enrôlement de jeunes algériens dans d'autres causes) ;
- L'Evénement du 11 septembre 2001 vu de l'intérieur ;
- La question d'Al-Quaïda au Maghreb : mythe ou réalité ?

C.T.



# SOUSCRIPTION

Le général Henri Guisan (1874–1960), commandant en chef de l'armée suisse durant la Seconde Guerre mondiale, a symbolisé la volonté de tout un peuple de préserver son indépendance, par les armes, si nécessaire.

Cet ouvrage n'est ni une nouvelle biographie, ni une hagiographie, mais une étude originale. Elle replace Guisan dans son contexte, le compare aux personnalités qui ont osé affirmer, dans les moments les plus critiques de l'histoire de leur pays, leur esprit de résistance face aux menaces du totalitarisme. Les auteurs étudient la genèse de l'idée fondamentale de Guisan, la création d'un Réduit dans le massif alpin, et en démontrent la nécessité face à la puissance des armes d'attaque. Ils le comparent à d'autres tentatives analogues, l'inscrivant ainsi dans une perspective historique. Ils rappellent aussi l'exceptionnelle relation de confiance entretenue par Guisan avec le peuple suisse.

#### Table des matières

I. Laudateurs et détracteurs.

Popularité de Dufour et de Guisan.

Les ouvrages élogieux, les ouvrages objectifs, les ouvrages tendancieux.

Diffamation de Guisan.

II. Perception de la menace.

Dufour et la menace. Le chef d'état-major. Les rapports avec l'Assemblée fédérale.

De même pour Herzog, Wille et Guisan

III. Ceux qui ont dit non

Prusse 1806. France 1870. Sièges significatifs.

Mannerheim, Churchill, de Gaulle, Guisan et MacArthur.

IV. L'idée du refuge ultime.

Exemples dans l'histoire, le donjon, les camps retranchés, le réduit national d'Anvers, le réduit national suisse.

V. Alpes et stratégie.

Vauban. Les Autrichiens. Défenses de la France dans les Alpes. La bataille des Alpes en 1940.

Monte Cassino. Alpenfestung. Un réduit turc.

VI. Guisan et l'armée.

Son âge, son sang-froid, son esprit de décision. Le Rütli, relations avec le Conseil fédéral, Guisan et Kobelt.

Critiques «objectives» adressées à Guisan.

VII. Guisan et le peuple suisse.

L'adulation des foules. Le style du Général. Stratégie du contact. Rôle des femmes. Sens du mythe.

**Jean-Jacques Langendorf**, maître de recherches à l'Institut de stratégie comparée de Paris, membre d'honneur du Centre d'histoire et de prospective militaires de Lausanne, etc., a publié de nombreux ouvrages d'histoire militaire et politique.

Pierre Streit, historien, travaille au Département fédéral de la défense. Il est directeur scientifique du Centre d'histoire et de prospective militaires de Lausanne.